



Les Genevez, le 19 juin 2017

## AVIS OFFICIEL

### **Demande de permis de construire (publication au Journal officiel du 21.06.2017)**

---

**Maître d'ouvrage :** M. Maurice Voirol  
Le Caire 16, 2714 Les Genevez

**Auteur du projet :** idem

*Feuillet No 104, « Route de Saignelégier », Zone Centre CA.*

**Ouvrage :** Démolition du bâtiment no 51 pour cause de vétusté et danger pour les usagers de la route et les piétons

**Genre :**

Murs extérieurs :	moellons et maçonnerie
Façades :	crépi, teinte blanche
Couverture :	tuiles, teinte rouge

Dimensions principales : existantes

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au **21 juillet 2017** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

### **Bourses communales aux étudiant(e)s et apprenti(e)s**

---

Les bourses communales sont octroyées durant quatre ans aux jeunes fréquentant les écoles professionnelles ou supérieures.

Les étudiant(e)s et apprenti(e)s répondant à ces critères sont prié(e)s de se présenter personnellement à l'administration communale

**du mercredi 21 juin 2017 au vendredi 14 juillet 2017**

où cette bourse leur sera versée sur présentation d'un document attestant la fréquentation des cours durant toute l'année scolaire écoulée.

## **Fermeture du secrétariat communal**

---

Le secrétariat communal sera fermé durant la période estivale

**Du lundi 24 juillet 2017 au lundi 7 août 2017 à 9h00**

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal de Saulcy, tél. 032 433 41 30  
Nous vous remercions de votre compréhension.

## **Inscription à l'assurance chômage durant la période estivale**

---

Les personnes qui devraient s'inscrire au chômage durant la fermeture du secrétariat communal (voir dates ci-dessus), sont invitées à le faire directement auprès de l'ORP à Saignelégier, téléphone 032 420 39 40.

Le Conseil communal